

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Anhang: Écoles militaires en 1865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecoles militaires en 1865.

(Arrêtées par le Conseil fédéral le 23 Décembre 1864.)

I. Ecoles du génie.

A. ÉCOLES D'ASPIRANTS.

1. Aspirants de I^{re} classe.

Aspirants à l'état-major du génie : école de recrues de pontonniers, du 1^{er} Mai au 10 Juin, à *Brugg*.

Aspirants pontonniers et sapeurs : aux écoles de recrues avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.

2. Aspirants de II^e classe.

Ecole centrale, du 15 Mai au 15 Juillet, à *Thoune*.

B. ÉCOLES DE RECRUES.

Recrues de sapeurs de tous les Cantons respectifs, du 24 Juillet au 2 Septembre, à *Thoune*.

Recrues de pontonniers, du 1^{er} Mai au 10 Juin, à *Brugg*.

C. COURS DE RÉPÉTITION.

Elite.

Compagnie de sapeurs N° 1 de Vaud, du 4 Septembre au 15 Septembre, à *Thoune*.

» » » » 4 » Berne, (rassemblement de troupes).

» » » » 5 » » (école centrale), à *Thoune*.

Compagnie de pontonniers N° 1 de Zurich, du 13 au 24 Juin, à *Brugg*.

» » » » 3 » Berne (rassemblement de troupes).

Réserve.

Compagnie de sapeurs N° 7 de Zurich (école centrale), à *Thoune*.

» » » » 9 » Berne, du 25 au 30 Septembre, à *Thoune*.

» » » » 11 » Tessin, du 25 au 30 Septembre, à *Thoune*.

Compagnie de pontonniers N° 5 de Berne (école centrale), à *Thoune*.

II. Ecoles d'artillerie.

A. ÉCOLES D'ASPIRANTS.

- 1) Aspirants de 1^{re} classe, avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.
- 2) » » II^{me} classe de tous les Cantons, du 7 Août au 7 Octobre, à *Thoune*.

B. ÉCOLES DE RECRUES.

- Recrues pour toutes les batteries à fusées et compagnies de parc, du 19 Mars au 2 Avril, à *Aarau*.
- » pour le train de parc des Cantons de Lucerne, Vaud et Valais, du 26 Mars au 29 Avril, à *Aarau*.
 - » pour le train de parc des Cantons de Zurich, Berne, Uri, Schwyz, Obwalden, Nidwalden, Glaris, Zug, Fribourg, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell Rh.-E., Appenzell Rh.-I., Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Neuchâtel et Genève, du 2 Avril au 6 Mai, à *Zurich*.
 - » pour batteries attelées des Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Saint-Gall et Thurgovie, du 7 Mai au 17 Juin, à *Frauenfeld*.
 - » pour batteries attelées et compagnies de position des Cantons de Soleure, Argovie et Vaud, du 29 Mai au 15 Juillet (du 26 Juin conjointement avec l'école centrale), à *Thoune*.
 - » pour batteries attelées et compagnies de position des Cantons de Zurich, Lucerne et Appenzell Rh.-E., du 25 Juin au 5 Août, à *Frauenfeld*.
 - » pour la batterie de montagne du Canton du Valais, du 25 Juin au 29 Juillet, à *Sion*.
 - » pour batteries attelées et compagnies de position des Cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Neuchâtel et Genève, du 13 Août au 23 Septembre, à *Bière*.

C. COURS DE RÉPÉTITION.

Elite

- Batterie d'obusiers de 24 $\%$ N° 1 de Zurich (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 6 au 12 Septembre, à *Frauenfeld*.
- » » » » » 3 d'Argovie, du 22 Août au 2 Septembre, à *Aarau*.
- » de canons » 12 » » 5 de Berne, du 22 Août au 2 Septembre, à *Aarau*.
- » » » » » 7 » Bâle-Ville (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 5 au 11 Septembre, à *Aarau*.
- » » » » 4 » » 11 » Berne, du 31 Juillet au 11 Août, à *Thoune*.
- » » » » » 13 » Fribourg, du 31 Juillet au 11 Août, à *Thoune*.
- » » » » » 15 » Bâle-Campagne (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 6 au 12 Septembre, à *Frauenfeld*.
- » » » » » 17 » Saint-Gall, du 17 au 28 Septembre, à *Frauenfeld*.
- » » » » » 19 d'Argovie, du 17 au 28 Septembre, à *Frauenfeld*.
- » » » » 6 » » 21 du Tessin, du 14 au 25 Mars, à *Bellinzone*.
- » » » » 4 » » 23 de Vaud, du 31 Juillet au 11 Août, à *Bière*.
- Batterie de montagne de 4 $\%$ N° 27 du Valais, du 18 au 29 Juillet, à *Sion*.
- » de fusées N° 29 de Berne (rassemblement de troupes).
- » » » » 31 » Genève, du 31 Juillet au 11 Août, à *Bière*.
- Compagnie de position N° 33 de Berne, du 2 au 13 Mai, à *Thoune*.
- » » parc » 35 » Zurich, du 9 au 20 Mai, à *Aarau*.
- » » » » 37 » Lucerne, du 9 au 20 Mai, à *Aarau*.
- » » » » 39 d'Argovie (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 6 au 12 Septembre, à *Zurich*.

- Train de parc de l'élite des Cantons de Berne, Lucerne, Soleure, Bâle-Campagne et Argovie, du 9 au 20 Mai, à *Aarau*.
- » » » » » du Tessin, du 14 au 25 Mars, à *Bellinzzone*.
- » » » » » des Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, du 31 Juillet au 11 Août, à *Bière*.
- » » » » » du Canton de Berne (allemand et français), combiné avec l'école d'aspirants d'artillerie de II^me classe, du 25 Septembre au 7 Octobre, à *Thoune*.
- » » » » » des Cantons de Zurich, Uri, Schwyz, Unterwalden, Glaris, Zug, Schaffhouse, Appenzell, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 6 au 12 Septembre, à *Zurich*.

Réserve.

- Batterie de 8 $\%$ N° 41 de Zurich, du 28 Août au 2 Septembre, à *Zurich*.
- » » 4 » » 43 » » du 14 au 19 Août, à *Frauenfeld*.
- » » » » » 45 » Berne, du 14 au 19 Août, à *Thoune*.
- » » » » » 47 » Soleure, du 14 au 19 Août, à *Thoune*.
- » » » » » 49 d'Argovie, du 14 au 19 Août, à *Frauenfeld*.
- » » » » » 51 de Vaud, du 24 au 29 Juillet, à *Bière*.
- » de montagne de 4 $\%$ N° 55 du Valais, du 24 au 29 Juillet, à *Sion*.
- Compagnie de position N° 61 de Berne, du 1^{er} au 6 Mai, à *Thoune*.
- » » » » 63 de Bâle-Ville, du 19 au 24 Juin, à *Luziensteig*.
- » » » » 65 d'Appenzell Rh.-E., du 19 au 24 Juin, à *Luziensteig*.
- » » » » 67 de Thurgovie, du 19 au 24 Juin, à *Luziensteig*.
- » » » » 68 du Tessin, du 20 au 25 Mars, à *Bellinzzone*.
- » » » » 69 de Vaud, du 8 au 13 Mai, à *Thoune*.
- » » parc » 71 de Berne, du 1^{er} au 6 Mai, à *Aarau*.
- » » » » 73 de Saint-Gall, du 1^{er} au 6 Mai, à *Aarau*.
- » » » » 75 de Vaud, du 24 au 29 Juillet, à *Bière*.

- Train de parc de la réserve des Cantons de Berne, Lucerne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie, du 1^{er} au 6 Mai, à *Aarau*.
- » » du Canton du Tessin, du 20 au 25 Mars, à *Bellinzone*.
- » » des Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, du 24 au 29 Juillet, à *Bière*.
- » » » de Zurich, Uri, Schwyz, Unterwalden, Glaris, Zug, Schaffhouse, Appenzell, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie, du 28 Août au 2 Septembre, à *Zurich*.

III. Ecoles de cavalerie.

A. ÉCOLES D'ASPIRANTS.

- 1) Aspirants de I^{re} classe : avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.
- 2) Aspirants de II^{me} classe :
 - a. aspirants-officiers de dragons de langue allemande, du 15 Mai au 24 Juin, à *Aarau*.
 - b. aspirants-officiers de dragons de langue française, du 22 Mai au 1^{er} Juillet, à *Bière*.
 - c. aspirants-officiers de guides, du 26 Juin au 5 Août, à *Genève*.

B. ÉCOLES DE RECRUES.

- Recrues de dragons de Berne (première moitié), Fribourg (allemand) et Argovie, du 15 Mai au 24 Juin, à *Aarau*.
- » » de Berne (seconde moitié), Lucerne, Soleure et Thurgovie, du 10 Juillet au 19 Août, à *Aarau*.
- » de guides de Berne, Schwyz, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Grisons, Tessin, Neuchâtel et Genève, du 26 Juin au 5 Août, à *Genève*.
- » de dragons de Berne (français), Fribourg (français) et Vaud, du 22 Mai au 1^{er} Juillet, à *Bière*.
- » » de Zurich, Schaffhouse et Saint-Gall, du 3 Avril au 13 Mai, à *Winterthour*.

C. COURS DE REMONTES.

- Remontes (dragons) de Berne (première moitié), Fribourg (allemand) et Argovie, du 15 au 24 Juin, à *Aarau*.
- » » de Berne (seconde moitié), Lucerne, Soleure et Thurgovie, du 10 au 19 Août, à *Aarau*.
- » (guides) de Berne, Schwyz, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Grisons, Tessin, Neuchâtel et Genève, du 27 Juillet au 5 Août, à *Genève*.
- » (dragons) de Berne (français), Fribourg (français) et Vaud, du 22 Juin au 1^{er} Juillet, à *Bière*.
- » » de Zurich, Schaffhouse et Saint-Gall, du 4 au 13 Mai, à *Winterthour*.

D. COURS DE RÉPÉTITION.

Elite.

- Compagnie de dragons N^o 1 de Schaffhouse (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 7 au 12 Septembre, à *Neunkirch*.
- » » » » 2 de Berne, du 1 au 7 Octobre, à *Aarau*
- » » » » 3 de Zurich (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 7 au 12 Septembre, à *Neunkirch*.
- » » » » 4 de Saint-Gall, du 23 au 28 Septembre, à *Saint-Gall*.
- » » » » 5 de Fribourg, du 3 au 8 Juillet, à *Bière*.
- » » » » 6 de Fribourg, du 7 au 12 Août, à *Fribourg*.
- » » » » 7 de Vaud, du 3 au 8 Juillet, à *Bière*.
- » » » » 8 de Soleure, du 2 au 7 Octobre, à *Aarau*.
- » » » » 9 de Saint-Gall (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 7 au 12 Septembre, à *Neunkirch*.
- » » » » 10 de Berne, du 2 au 7 Octobre, à *Aarau*.
- » » » » 11 de Berne (école centrale), à *Thoune*.
- » » » » 12 de Zurich, du 15 au 20 Mai, à *Winterthour*.
- » » » » 13 de Berne (école centrale), à *Thoune*.

Compagnie de dragons N° 14 de Thurgovie (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 7 au 12 Septembre, à <i>Neunkirch</i> .			
»	»	»	» 15 de Vaud, du 10 au 15 Juillet, à <i>Bière</i> .
»	»	»	» 16 d'Argovie, du 2 au 7 Octobre, à <i>Aarau</i> .
»	»	»	» 17 de Vaud, du 3 au 8 Juillet, à <i>Bière</i> .
»	»	»	» 18 d'Argovie, du 3 au 8 Juillet, à <i>Aarau</i> .
»	»	»	» 19 de Zurich, du 15 au 20 Mai, à <i>Winterthour</i> .
»	»	»	» 20 de Lucerne, du 21 au 26 Août, à <i>Lucerne</i> .
»	»	»	» 21 de Berne, du 28 Août au 2 Septembre, à <i>Berne</i> .
»	»	»	» 22 de Berne, du 3 au 8 Juillet, à <i>Bière</i> .
Compagnie de guides	»	»	» 1 de Berne, du 7 au 10 Août, à <i>Bienne</i> .
»	»	»	» 2 de Schwyz (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 7 au 12 Septembre, à <i>Neunkirch</i> .
»	»	»	» 3 de Bâle-Ville, du 7 au 10 Août, à <i>Bâle</i> .
»	»	»	» 4 de Bâle-Campagne, du 7 au 10 Août, à <i>Bâle</i> .
»	»	»	» 5 des Grisons, du 25 au 28 Septembre, à <i>Coire</i> .
»	»	»	» 6 de Neuchâtel (reconnaissance).
»	»	»	» 7 de Genève (école centrale), à <i>Thoune</i> .
$\frac{1}{2}$	»	»	» 8 du Tessin, } du 22 au 25 Mars, à <i>Lugano</i> .
$\frac{1}{2}$	»	»	» 14 » » } du 22 au 25 Mars, à <i>Lugano</i> .

Réserve.

Les compagnies de dragons de la réserve et les compagnies de guides doivent, pendant que les compagnies d'élite des Cantons respectifs se trouveront en service, être réunies durant un jour par compagnie ou détachement pour une inspection et un exercice.

La fixation du jour et du lieu de réunion doit être portée à temps à la connaissance du Département militaire.

IV. Ecoles de carabiniers.

A. ÉCOLES D'ASPIRANTS.

- 1) Aspirants de 1^o classe, dans les écoles de recrues avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.

2) Aspirants de II^me classe :

- a. école de recrues de carabiniers, du 1^{er} Avril au 5 Mai, à *Thoune*.
- b. école pour officiers débutants, du 28 Mai au 1^{er} Juillet, à *Saint-Gall*.

B. ÉCOLES DE RECRUES.

- Recrues de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, du 1^{er} Avril au 5 Mai, à *Thoune*.
- » » Berne, Uri, Schwyz, Obwalden, Nidwalden et Zug, du 7 Juin au 11 Juillet, à *Luziensteig*.
- » » Zurich, Lucerne, Bâle-Campagne, Argovie et Thurgovie, du 23 Juillet au 26 Août, à *Payerne*.
- » » Glaris, Appenzell Rh.-E., Saint-Gall, Grisons et Tessin, du 7 Septembre au 11 Octobre, à *Liestal*.

C. COURS DE RÉPÉTITION.

Elite.

- Compagnie N^o 1 de Berne (école centrale), à *Thoune*.
- » » 5 » Thurgovie, du 2 au 11 Mai, à *Genève*.
- » » 7 du Valais, du 14 au 23 Mai, à *Genève*.
- » » 9 de Berne (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 9 au 14 Septembre, à *Winterthour*.
- » » 11 » Nidwalden, du 22 au 31 Mai, à *Lucerne*.
- » » 13 » Fribourg, du 14 au 23 Mai, à *Genève*.
- » » 15 d'Argovie, du 2 au 11 Mai, à *Genève*.
- » » 17 de Neuchâtel, du 14 au 23 Mai, à *Genève*.
- » » 19 » Bâle-Campagne, du 2 au 11 Mai, à *Genève*.
- » » 21 » Zurich, du 2 au 11 Mai, à *Genève*.
- » » 23 » Schwyz, du 22 au 31 Mai, à *Lucerne*.
- » » 25 » Fribourg, du 14 au 23 Mai, à *Genève*.
- » » 27 » Berne, du 22 au 31 Mai, à *Lucerne*.
- » » 29 » » » » »
- » » 31 » Saint-Gall (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 9 au 14 Septembre, à *Winterthour*.
- » » 33 » Berne (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 9 au 14 Septembre, à *Winterthour*.
- » » 35 » Zurich (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 9 au 14 Septembre, à *Winterthour*.

- Compagnie N° 37 de Saint-Gall, du 22 au 31 Mai, à Lucerne.
 » » 39 » Lucerne, » » »
 » » 41 » Glaris (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 9 au 14 Septembre, à Winterthour.
 » » 43 » Lucerne (rassemblement de troupes), cours préparatoire du 9 au 14 Septembre, à Winterthour.
 » » 45 du Tessin (école centrale), à Thoune.
 » » 75 de Vaud » » »

Réserve.

- Compagnie N° 47 de Zurich, du 21 au 25 Août, à Luziensteig.
 » » 49 » Berne, du 28 Août au 1^{er} Septembre, à Frauenfeld.
 » » 51 » Schwyz, du 21 au 25 Août, à Luziensteig.
 » » 53 » Fribourg, du 7 au 11 Octobre, à Payerne.
 » » 55 » Saint-Gall, du 21 au 25 Août, à Luziensteig.
 » » 57 d'Argovie, du 28 Août au 1^{er} Septembre, à Frauenfeld.
 » » 59 de Thurgovie, du 21 au 25 Août, à Luziensteig.
 » » 61 » Vaud, du 7 au 11 Octobre, à Payerne.
 » » 63 du Valais, » » » »
 » » 65 de Lucerne, du 1^{er} au 5 Septembre, à Herisau.
 » » 67 d'Uri, » » »
 » » 69 de Nidwalden, » » »
 » » 71 de Bâle-Campagne, du 28 Août au 1^{er} Septembre, à Frauenfeld.
 » » 73 de Vaud, du 7 au 11 Octobre, à Payerne.

V. Reconnaissance d'officiers de l'état-major fédéral.

Compagnie de guides N° 6 de Neuchâtel, du 16 Août au 2 Septembre.

VI. Ecole militaire centrale.

Du 15 Mai au 15 Juillet, à Thoune.

PARTIE THÉORIQUE.

Un nombre d'officiers de l'état-major fédéral.

Cours préparatoire des officiers d'état-major de l'infanterie des bataillons appelés à l'école centrale et au rassemblement de troupes, et d'un nombre de capitaines de cavalerie et de carabiniers, du 15 Mai au 3 Juin.

ÉCOLE D'APPLICATION.

- Génie :** Compagnie de sapeurs N° 5 de Berne, du 4 au 15 Juillet.
 » » » » 7 » Zurich, du 26 Juin au 1^{er} Juillet.
 » » pontonniers N° 5 de Berne, du 10 au 15 Juillet.
- Artillerie :** Un détachement de cadres :
 Officiers, du 15 Mai au 15 Juillet.
 Sous-officiers :
 a. adjudant, sergent-major, fourrier, sous-officiers de canoniers et trompettes, du 6 Juin au 15 Juillet.
 b. sous-officiers du train, du 12 Juin au 15 Juillet.
 c. appointés du train et ouvriers, du 19 Juin au 15 Juillet.
- La troupe de l'école de recrues qui a lieu en même temps, du 26 Juin au 15 Juillet.
- Cavalerie :** Compagnie de guides N° 7 de Genève, } du 2 au 15
 » » dragons » 11 » Berne, } Juillet.
 » » » » 13 » » }
- Carabiniers :** Compagnie N° 1 de Berne, }
 » » 45 du Tessin, } du 30 Juin au 15 Juillet.
 » » 75 de Vaud, }
- Infanterie :** 1 bataillon réduit N° 10 de Vaud, }
 1 » » » 22 des Grisons, } du 30 Juin au
 1 » » » 41 d'Argovie, } 15 Juillet.
 1 » » » 53 du Valais, }

Observation. Les bataillons d'école appelés à l'école centrale doivent avoir : 1 commandant, 1 major, 1 aide-major, 1 quartier-maître, 1 officier d'armes, 1 médecin, 1 adjudant sous-officier, 1 fourrier d'état-major et 6 compagnies, chacune composée de 3 officiers, 1 sergent-major, 1 fourrier, 5 sergents, 10 caporaux, 1 frater sur deux compagnies, de plus 1 sapeur par compagnie, 2 trompettes par compagnie de chasseurs, 1 tambour par compagnie du centre, 40 soldats.

VII. Rassemblement de troupes.

Du 9 au 23 Septembre.

VIII. Cours de balistique.

Du 22 au 27 Mai, à Aarau.

IX. Cours de pyrotechnie.Du 3 au 22 Avril, à *Thoune*.**X. Cours spécial sur les armes à feu portatives pour officiers subalternes de l'état-major d'artillerie.**Du 6 au 18 Mars, à *Aarau*.**XI. Cours spécial pour le service du train.**Du 6 au 25 Mars, à *Thoune*.**XII. Cours spécial d'équitation pour officiers de cavalerie.**Du 6 au 25 Mars, à *Thoune*.**XIII. Ecole de sous-officiers de cavalerie.**Du 1^{er} au 20 Mai, à *Soleure*.**XIV. Cours d'instructeurs d'infanterie.**

- | | | | |
|----|--------------------|-------------------------|-----------------|
| A. | Cours d'aspirants, | du 5 Février au 4 Mars, | à <i>Bâle</i> . |
| B. | » de tir, | » 5 » » 25 Février, | » » |
| C. | » » gymnastique, | » 5 » » 25 » » | » » |
| D. | » » répétition, | » 12 » » 4 Mars, | » » |

XV. Ecoles de tir d'infanterie.

- | | | |
|------|-----------------------------|--|
| I. | Ecole de tir d'infanterie : | Un officier de chacun des bataillons N ^{os} 43 à 84, du 1 ^{er} au 20 Mai, à <i>Bâle</i> . |
| II. | » » | Un officier de chacun des bataillons N ^{os} 1 à 42, du 3 au 22 Juillet, à <i>Bâle</i> . |
| III. | » » | Un sous-officier de chacun des bataillons N ^{os} 1 à 42, du 20 Août au 2 Septembre, à <i>Bâle</i> . |
| IV. | » » | Un sous-officier de chacun des bataillons N ^{os} 43 à 84, du 24 Septembre au 7 Octobre, à <i>Bâle</i> . |

XVI. Ecoles pour officiers d'infanterie nouvellement nommés et aspirants.

- | | | |
|------|---|---|
| I. | Ecole pour officiers (allemands et français), | du 28 Mai au 1 ^{er} Juillet, à <i>Saint-Gall</i> . |
| II. | » » aspirants (allemands), | du 27 Août au 30 Septembre, à <i>Zurich</i> . |
| III. | » » aspirants (allemands et français), | du 23 Juillet au 26 Août, à <i>Soleure</i> . |

XVII. Cours pour armuriers.Du 29 Mai au 16 Juin, à *Zofingue*.**XVIII. Ecole pour sapeurs d'infanterie.**Du 3 au 22 Juillet, à *Soleure*.**XIX. Cours du commissariat.**

- a.* Cours d'aspirants, du 30 Janvier au 4 Mars, à *Thoune*.
b. Cours de répétition pour officiers du commissariat, du 27 Mars
au 21 Avril, à *Thoune*.

XX. Cours sanitaires.

- | | | |
|-----------|--|-------------------------------------|
| <i>a.</i> | Cours sanitaire pour médecins et commissaires d'ambulance
allemands, à <i>Lucerne</i> . | } L'époque sera fixée plus
tard. |
| <i>b.</i> | » » pour médecins et commissaires d'ambu-
lance allemands, à <i>Lucerne</i> . | |
| <i>c.</i> | » » pour infirmiers français, » | |
| <i>d.</i> | » » » » » » | |
| <i>e.</i> | » » » fraters » » | |
| <i>f.</i> | » » » » » » | |
| <i>g.</i> | » » » fraters allemands, à <i>Zurich</i> . | |
| <i>h.</i> | » » » » » » | |
| <i>i.</i> | » » » » » » | |
| <i>k.</i> | » » » » » » | |

